

Jeudi 12 novembre 2020

Chers parents, chers élèves,

La dernière circulaire parue durant le congé définit les modalités d'organisation des écoles suite aux dernières décisions du Comité de concertation : l'enseignement secondaire bascule en code rouge à partir du lundi 16 novembre.

Voici donc les informations sur les aspects pratiques de la rentrée du 16 novembre.

I. 1^{ère} et 2^e années

Les élèves de 1^{ère} et de 2^e années suivent les cours selon l'horaire habituel ; **100 % des élèves sont présents à l'école** (légères modifications liées à l'annulation imposée des cours d'éducation physique).

Vous trouverez l'horaire adapté ci-joint.

II. 3^e à 6^e années

Sachant que le conseil de sécurité nous impose la limitation du nombre d'élèves à l'école à 50% de présence, les élèves viendront à l'école un jour sur deux selon la répartition suivante :

Groupe A : 3^e H et 4^e H ; 3^e D

Groupe B : 4^e D ; 5^e H et 6^e H

Le lundi 16 novembre, nous démarrerons avec le groupe A.

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
16/11 au 20/11	A	B	A	B	A
23/11 au 27/11	B	A	B	A	B
30/11 au 4/12	A	B	A	B	A
7/12 au 11/12	B	A	B	A	B
14/12 au 18/12	A	B	A	B	A

- Vous trouverez l'horaire adapté ci-joint.
- Les enseignants organiseront avec la classe à distance des moments de disponibilité afin de répondre à des questions, prendre contact, diffuser une courte vidéo-conférence, etc. Les cours en distanciel et les travaux demandés ont un caractère obligatoire, il convient de prévenir au préalable l'enseignant et l'éducateur d'une impossibilité de participer à un cours.
- Il est important de maintenir le lien enfants, parents et professeurs et nous vous invitons donc à consulter quotidiennement le journal de classe sur Smartschool.
- Nous permettons aux élèves à partir de la 3^e qui sont victimes de la fracture numérique de venir travailler à l'école en salle d'informatique en dehors de leurs heures de cours en présentielle. Les demandes doivent être communiquées au préalable à la direction via Smartschool.
- Les règles relatives aux bonnes pratiques de l'enseignement en distanciel se trouvent dans le document joint nommé : Hybridation Elèves.

III. Mesures sanitaires

1. Utilisation des salles de classe

- En vue de limiter l'importance des flux au sein de l'école, les élèves ont autant que possible cours dans un local de classe fixe et à une place fixe au sein de celui-ci.
- Le lundi 16 novembre, à la première occupation du local, l'enseignant établira un plan de la classe et notera les noms des élèves.
- **Les élèves devront toujours se rasseoir à la même place.** Nous avons besoin de ces plans pour répondre aux obligations du *tracing*.

2. Cour de récréation

- Les élèves vont en récréation et restent autant que possible avec les membres de leur groupe classe.
- **Nous insistons sur l'obligation du port du masque.**

3. Aération et ventilation

- **Les locaux seront très régulièrement aérés pendant les pauses et entre les heures de cours.**
- **Les élèves veilleront à être habillés de façon à supporter un apport d'air frais dans les locaux.**

4. Masques buccaux

- **Les membres du personnel et les élèves portent le masque dans tous les contacts.**
- Nous insistons sur cette obligation et rappelons que le masque doit couvrir le visage **depuis le haut du nez jusque sous le menton.**
- Les élèves veilleront à se munir de **2 masques** propres par jour.

5. Gestion des entrées et des sorties

- Les élèves éviteront les regroupements aux entrées et aux sorties et en toutes circonstances veilleront au respect des distances physiques et au port du masque.

6. Utilisation du matériel scolaire

- L'utilisation du matériel partagé par plusieurs élèves doit être limitée au maximum.
- Les élèves doivent toujours disposer de leur matériel.
- Si un partage du matériel est inévitable, les élèves doivent se **laver les mains avant et après utilisation du matériel.**

7. Signalement des absences et lutte contre le décrochage

- L'obligation scolaire reste pleinement d'application. Toute absence doit être signalée à l'école par téléphone.
- Même si un élève est en distanciel, nous demandons aux parents de nous signaler une éventuelle "absence". Ceci aidera les enseignants s'ils constatent qu'un élève ne participe pas aux moments d'apprentissage organisés en distanciel.
- Si un élève ne garde pas le contact avec le Lycée dans les périodes "à distance", les éducateurs prendront contact avec vous. Notre objectif consiste bien à garder le contact avec les élèves et à les inciter de leur côté à préserver un lien constant avec l'école.

Nous encourageons tous nos élèves à ne pas baisser les bras et à continuer à donner le meilleur d'eux-mêmes durant cette période afin de pouvoir acquérir les compétences nécessaires à un passage dans l'année supérieure.

En vous remerciant de votre compréhension et collaboration et en vous priant de croire, chers parents et élèves, en notre entier dévouement.

La direction,
F. Yurtsever et S.Széchényi